ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aides et prets : Ile-de-France

Question écrite n° 7956

Texte de la question

M Xavier Dugoin attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur les negociations actuellement en cours entre la region Ile-de-France et son ministere, dans le cadre du prochain contrat de plan Etat-region, et plus particulierement en ce qui concerne les credits affectes a l'agriculture en region Ile-de-France. Les propositions d'affectation de ces credits, faites par MM le president du conseil regional et le prefet de region, sont de l'ordre de 97,5 millions de francs. Or ces propositions ne semblent pas recueillir l'adhesion du ministere des finances qui, selon la chambre regionale d'agriculture, s'en tiendrait a une participation de 23 millions de francs. Il lui rappelle que l'agriculture francilienne a deja ete traitee en parent pauvre lors du precedent contrat de plan et qu'un effort dans ce domaine apparait necessaire. Le secteur primaire emploie en Ile-de-France quelque cinquante mille personnes et contribue largement a l'equilibre de notre balance commerciale. La vocation agricole de la region s'appuie du reste sur sa fertilite naturelle, et une diminution de l'aide de l'Etat pourrait conduire a la mise en jachere d'un grand nombre de terres. Pour eviter un tel gachis, pour que notre agriculture puisse se developper et faire face a la concurrence europeenne, il faut consentir un effort important en matiere de recherche scientifique et de formation des jeunes agriculteurs, cles d'une diversification de la production et d'une amelioration de la productivite. En consequence, il lui demande s'il entend agreer les propositions de M le president du conseil general d'Ile-de-France et de M le prefet de region, mieux a meme de financer une politique ambitieuse, c'est-a-dire adaptee aux exigences du marche europeen de 1992, pour l'agriculture de notre region.

Texte de la réponse

Reponse. - Les comites interministeriels d'amenagement du territoire qui ont fixe les engagements financiers de l'Etat pour les contrats de plan Etat-region 1989-1993 ont reserve un montant tres important de credits pour la region Ile-de-France afin de mettre en oeuvre les priorites conjointes de l'Etat et de la region, principalement dans les domaines des routes, des transports collectifs, de l'enseignement superieur et de la politique des quartiers et du developpement local. L'objectif de selectivite qui a preside a l'elaboration des contrats de plans, dans le souci de renforcer l'efficacite des engagements financiers conjoints de l'Etat et des regions, a conduit a ne pas multiplier les priorites. Cependant, il a ete decide d'affecter 24 MF pour le financement d'un volet agricole en Ile-de-France, en faveur de l'horticulture florale et maraichere, des investissements des entreprises agro-alimentaires et d'actions destinees a moderniser l'economie forestiere et a developper la production de viande et la production laitiere.

Données clés

Auteur : M. Dugoin Xavier
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7956
Rubrique : Agriculture

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE7956

Ministère interrogé : économie, finances et budget
Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 janvier 1989, page 100